

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2024 à 20h30

Commune déléquée de COULONCES

15. Subvention exceptionnelle Comité des fêtes de Campagnolles

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Il a été décidé, avec le comité des fêtes de Campagnolles, de présenter chaque année un spectacle de Noël à l'attention des enfants des deux communes. Ce spectacle sera réalisé une année à Campagnolles, une année à Coulonces.

Afin de partager les frais, il est proposé que chaque année, le comité des fêtes de Campagnolles règle l'ensemble des frais engendrés et que par conséquent la commune de Coulonces verse une subvention exceptionnelle de 500 euros au comité des fêtes de Campagnolles.

Par conséquent, un premier versement de 500 euros sera fait au comité des fêtes de Campagnolles, en juin, pour le spectacle de l'année 2023.

Un second versement sera réalisé en décembre pour le spectacle de l'année 2024.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Conseil Consultatif du 29 septembre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 22 mai 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'accorder une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Campagnolles.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	40	5
Vote Pour	40	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

La Maire de VIRE NORMANDIE,

014-200060176-20240613-15-DE

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Réception par le préfet : 13/06/2024 Publication: 14/06/2024

Accusé certifié exécutoire

Délibération n°2024/06/03/15 du 3 juin 2024 à 20h30







REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 35

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 05

Le 3 juin 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 28 mai 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 28 mai 2024.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	X			
ALLEGRE Gilles	X			
BALLÉ Marie-Noëlle	X			
BAZIN Lucien	X			
BEDEL Sandra			X	
BINET Samuel	X			
BLANC Meiggie			×	
CHÉNEL Fernand	X			
COIGNARD Cindy		X		Françoise FOUBERT
CORDIER Marie-Ange	X			
COUASNON Serge	X			
COURTEILLE Jacques	X			
DROULLON Joël		X		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	X			
DUMONT Eric	X			
DUVAUX Maryse	X			
FAUDET Olivier	X			
FOUBERT Françoise	X			
GALLIER Pierre-Henri	X			
GOETHALS Corentin	X			
GOSSMANN Patrick	X			
LABROUSSE Sabrina		X		
n LAWRENTE IFITÁTAÇOISE	X			
0249613REAU Nathalie	X			
c utoire fet LandappyRE Yoann			X	

Accusé de réceptie 014-200060176-2 Accusé certifié exé Réception par le préfet !-13/06/2024

Publication : 14/06/2024





LEFOUR Tony		X		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	X			
LEMARCHAND Marie-Claire	X			
LETELLIER Nadine	X			
MADELAINE Catherine		X		
MAINCENT Lyliane	X			
MALLÉON Philippe		X		BALLÉ Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	X			
MARTIN Pascal	X			
MASSÉ Aurélie		X		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile	X			
OLLIVIER Valérie	\boxtimes			
PICOT Régis	X			
PIGAULT Jane	\boxtimes			
RENAULT Dimitri	\boxtimes			
RENAULT Régine	\boxtimes			
ROBBES Martine	\boxtimes			
ROBLIN Sylvie			X	
ROSSI Annie	\boxtimes			
TOULUCH Jean-Claude	\boxtimes			
VELANY Guy	X			
VIGIER Maud			X	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240613-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024 Publication : 14/06/2024

